



MOTOCYCLISTES... ET LES CAMÉRAS ?

Après le fiasco des dotations initiales de caméras dites « piétons »...

Après la volonté du Ministre de l'intérieur de remplacer ces caméras obsolètes, avec pour objectif :

« Que chaque équipage présent sur la voie publique soit doté d'au moins un dispositif caméras-piétons »

PAS DE CAMÉRAS POUR LES MOTOCYCLISTES... LA RAISON ?

▶ Aucun système de fixation n'a été élaboré et conçu pour la tenue motocycliste notamment avec le possible déclenchement de l'airbag. ◀

UNITÉ SGP POLICE saisit Monsieur Frédéric VEAUX, Directeur Général de la Police Nationale.

**LES CAMÉRAS, C'EST AUSSI
POUR LES MOTOCYCLISTES.**



LA SÉCURITÉ DES AGENTS, UNE PRIORITÉ UNITÉ SGP POLICE.

On ne lâche rien !

**UNITÉS SGP
POLICE
FSMI-FO**



Bagnolet, le 16 septembre 2021

Référence : GJ/DGPN/n°060

Monsieur Frédéric VEAUX

Directeur Général de la Police Nationale

Ministère de l'intérieur

Place Beauvau

75800 PARIS Cedex 08

Monsieur le Directeur Général,

Les équipements occupent une large place dans l'amélioration des conditions de travail des personnels de la police nationale. Les récentes avancées en matière d'équipements au travers notamment, du Beauvau de la Sécurité, en sont le reflet.

Au sein des spécialités de votre Direction Générale, celle de motocycliste fait partie des plus exigeantes en matière de protections et de sécurité.

Cependant, si les erreurs de conception de leur tenue en 2015 sont semble-t-il en passe d'être résolues, nous sommes aujourd'hui dans l'obligation de revenir sur ce point et certains équipements l'accompagnant.

Je commencerai par le renouvellement de cette tenue motocycliste.

Un nouveau marché public a été engagé, un prestataire désigné, une tenue très prochainement en dotation.

Malgré l'inefficacité avérée de l'actuelle tenue, la nouvelle sera à la charge de ces spécialistes au travers de leur vestiaire, avec un volume de points insuffisant pour leur permettre un renouvellement total de l'ancienne.

Dans un second temps, si ces motocyclistes bénéficient d'un équipement radio intégré à leur casque, je constate que dans le cas d'un renouvellement, il sera à leur charge via Vétipol et leur compte à points.

.../...

Enfin, si nous pouvons nous féliciter que Monsieur Gérald DARMANIN, Ministre de l'intérieur, a souhaité remplacer les caméras piétons dans le but d'une meilleure efficacité, ces nouvelles caméras ne sont pas adaptées à la tenue moto.

En effet, en l'absence d'un dispositif adéquat, l'airbag empêche le positionnement de cette dernière sur la tenue.

Les motocyclistes n'ont donc pas la possibilité pour l'instant, d'utiliser ce nouveau matériel.

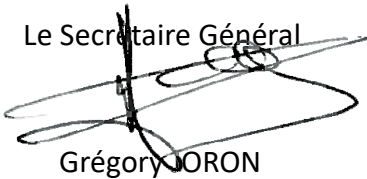
Monsieur le Directeur Général, vous l'aurez compris, nous venons ici porter à votre connaissance trois points essentiels, dont certains de sécurité, nécessitant selon nous une intervention particulière de votre part.

Les motocyclistes méritent mieux qu'une tenue actuellement non imperméable et décolorée, d'un équipement radio qu'ils devront renouveler, le tout à leur charge, sans oublier ce nouveau dispositif de caméra piéton qu'ils ne peuvent positionner sur leur tenue.

Persuadé que vous comprenez le bien fondé de ma démarche,

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Grégory JORON', written over the typed name. The signature is somewhat stylized and overlaps the text.

Grégory JORON